

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt trois septembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle Multiactivités, Impasse de la Marque à Ledeuix (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 17 septembre 2021,

Secrétaire de séance : Fabienne TOUVARD

Etaient présents 48 titulaires, 1 suppléant, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Présents:

André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants: Eric BERGEZ suppléant de Dany BARRAUD,

Pouvoirs:

Etienne SERNA à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Jean CASABONNE à Sylvie BETAT, Jean-Michel IDOIPE à Anne BARBET, Michèle CAZADOUMECQ à Christine CABON, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Jean CONTOU CARRÈRE à Jean-Maurice CABANNES, Philippe GARROTÉ à Marie-Lyse BISTUÉ, Stéphane LARTIGUE à Jean-Maurice CABANNES, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ,

Absents:

David MIRANDE, Jean-Claude COUSTET, Ophélie ESCOT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Cédric PUCHEU, Laurent KELLER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, Jean-Luc MARLE, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 210923-28-DIV-

DECISIONS DU PRESIDENT :
INFORMATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le

ID: 064-200067262-20210923-210923_28_DIV-DE

M. UTHURRY expose:

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5211-10 et L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 juillet 2020 portant délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Considérant que Monsieur le Président est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire des décisions prises en vertu des articles susvisés,

Il est indiqué que le Président a pris les décisions suivantes :

❖ Au titre de la délégation n° 5 relative aux marchés et accords-cadres

Date	Type d'acte	Décision	Montant
04/06/2021	Marché Public	Travaux d'entretien / Mise en sécurité et restauration des Galeries basses du Fort du Portalet (Lot n°2) Attributaire: Sté CAN	67 754.00 € HT
22/06/2021	Marché Public	Protection du tablier des passerelles sur les gaves d'Aspe et d'Ossau Attributaire : Sté A2SI	35 991.00 € HT
22/06/2021	Marché Public	Sécurisation juridique SCOT PLUi Attributaire : Rivière Avocats et Associés	23 500.00 € HT
23/06/2021	Marché Public	Maîtrise d'œuvre scénographie pour le bâtiment d'accueil Espace du Somport Attributaire : BUREAU BARROQUE	20 600.00 € HT
15/07/2021	Commande	Crèche La Haüt Travaux de peinture Attributaire : VILLANUA	505.33 € TTC
15/07/2021	Commande	Crèche llot Mômes Travaux de peinture Attributaire : VILLANUA	4 511.35 € TTC
15/07/2021	Commande	Crèche Crech'ndo Travaux de peinture Attributaire : VILLANUA	2 469.90 € TTC
19/07/2021	Marché Public	Acquisition et mise en place d'un logiciel de gestion et d'un portail famille <u>Attributaire</u> : Sté AIGA	51 625.00 € HT
26/07/2021	Commande	Service Technique Formation /Prestation service ATAL Attributaire: Berger Levrault	6 568.00 € TTC
05/08/2021	Marché Public	Etude sur l'harmonisation et l'optimisation du service déchets <u>Attributaire</u> : Terroirs & Communauté	50 865.00 € HT



ID: 064-200067262-20210923-210923_28_DIV-DE

Date	Type d'acte	Décision	Montant
09/08/2021	Commande	Contrat pour la livraison d'une partie des repas scolaires et périscolaires (année scolaire 2021-2022) Attributaire: La Poste	25 800.00 € HT (estimatif)
12/08/2021	Commande	PTI Etude structure Mezzanine / Charpente Attributaire : Bureau Véritas	4 320.00 € TTC
13/08/2021	Marché	Fort du Portalet Travaux de dévégétalisation (installation de chantier) Attributaire: CAN	7 500.00 € TTC
13/08/2021	Commande	Fort du Portalet Travaux de dévégétalisation (mission suivi de chantier géotechnique) Attributaire: ANTEA	6 840.00 € TTC

❖ Au titre de la délégation n° 6 relative aux groupements de commandes

Date	Décision	Montant
02/07/2021	Signature de la convention de Groupement de Commandes n°2 avec la Ville d'Oloron et l'EPA Jéliote pour des achats spécifiques de fournitures de bureau et de papier ainsi que le carburant et la téléphonie	-

❖ Au titre de la délégation n° 7 relative aux locations mobilières et immobilières

Pépinières d'entreprises :

Suite à un engagement écrit pris en 2020 avec CERFRANCE d'une part et compte tenu du dossier de demande de M. Vianney Porée d'autre part, il a été accordé :

- la location d'un bureau pour la création d'une agence de CERFRANCE à Oloron, activité de conseil et d'expertise comptable, représentée par M. Stéphane BUICHE, à compter du 1^{er} juin 2021. La durée de cette convention d'occupation de type Hôtel d'entreprises est de 36 mois, éventuellement renouvelable une fois, pour un loyer mensuel de 133,20 € HT, hors services facturés à l'unité,
- la location d'un atelier pour l'implantation de l'activité de Formation Mécanique Vélo représentée par M. Vianney PORÉE à compter du 21 juin 2021. La durée de cette convention d'occupation de type Hôtel d'entreprises est de 36 mois, éventuellement renouvelable une fois, pour un loyer mensuel de 477,00 € HT hors services facturés à l'unité.

Ouï cet exposé

Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le

ID: 064-200067262-20210923-210923_28_DIV-DE

- PREND ACTE du présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 23 septembre 2021 Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY